

Stanisław Bylina

L'ÉGLISE DANS L'ESPACE RURAL DANS LES TERRITOIRES POLONAIS A LA FIN DU MOYEN AGE

S'il est possible d'admettre qu'au cours des deux derniers siècles du Moyen Age, l'influence de l'Église s'étendait à presque la totalité de la population polonaise (85% de la population habitait à la campagne), la qualité de cette pénétration, surtout dans les milieux ruraux, soulève de nombreuses interrogations¹. Ce qui en revanche ne fait pas de doute c'est le rôle fondamental de l'église paroissiale en tant que facteur d'évangélisation des populations rurales².

Il convient donc de présenter le héros principal de nos remarques. Ces dernières ne peuvent être que générales, car la situation de l'Église en Pologne était à l'époque très complexe. Ce qui nous intéresse ici c'est la fonction des églises paroissiales situées à la campagne; nous laisserons donc de côté les paroisses mi-urbaines et mi-rurales qui comprenaient une ville (ou une partie d'une ville) et des villages attenants. Dans ces paroisses,

¹ Ce problème a été signalé par J. Kłoczowski dans *Młodsza Europa. Europa Środkowo-Wschodnia w kręgu cywilizacji chrześcijańskiej średniowiecza (La soeur cadette de l'Europe Occidentale. L'Europe du Centre-Est face à la chrétienté médiévale)*, Warszawa 1998, pp. 229 et suiv. et dans *La promotion des Eglises périphériques de l'Europe du Centre-Est et du Nord*, dans *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, t. VI: *Un temps d'épreuves (1274-1449)*, Paris 1990, pp. 815-819. Je traite cette question dans l'ouvrage auquel je me réfère souvent: S. Bylina, *Chryścianizacja wsi polskiej u schyłku średniowiecza (L'évangélisation des campagnes polonaises à la fin du Moyen Age)*, Warszawa 2002.

² Voir avant tout: E. Wiśniewski, *Kościół parafialny i jego funkcje społeczne w średniowiecznej Polsce (L'église paroissiale et ses fonctions sociales dans la Pologne médiévale)*, "Studia Theologica Varsoviensia", 7(1969), N° 2, pp. 187-235. Voir aussi B. G er m e k, *Poczucie przestrzeni i świadomość geograficzna (Le sens de l'espace et la conscience géographique)*, dans *Kultura Polski średniowiecznej XIV-XV w.*, sous la direction de B. G er m e k, Warszawa 1997, pp. 645-648.

les fidèles avaient accès à un ensemble de cérémonies liturgiques plus riche et plus varié ainsi qu'à un enseignement religieux plus intense et rendu plus intéressant par la présence de sermons. En plus, dans ces paroisses, l'Eglise favorisait l'apparition dans les milieux laïcs d'une forme particulière de vie spirituelle, propre à la ville³. Il ne faut pas oublier non plus que les centres urbains plus importants comptaient, à côté des églises paroissiales, des églises desservies par des ordres religieux. Certains d'entre eux, surtout les ordres mendiants, réalisaient leur propre programme pastoral.

Dans les paroisses rurales polonaises de cette époque on rencontre avant tout de petites églises en bois. Elles étaient de loin plus nombreuses — sauf peut-être pour la Petite Pologne — que les églises en dur⁴. Une église en bois à nef unique dont la superficie ne dépassait pas 100 m², avec une tour surmontée d'une croix et flanquée d'un clocher, c'est tout ce que pouvaient se permettre leurs fondateurs, propriétaires nobiliaires de domaines ruraux. Pour ce qui est des églises rurales en dur, qui étaient généralement plus grandes, et presque toujours plus vastes que les églises en bois, on pouvait les rencontrer plutôt dans des domaines ecclésiastiques ou royaux. Aussi bien les unes que les autres étaient situées dans un enclos consacré qui comprenait le cimetière entourant l'église où se dressait une grande croix et où s'élevaient parfois une chapelle et le bâtiment de l'école paroissiale.

Auprès du cimetière se dressait le presbytère. Ses occupants n'étaient pas nombreux, ils pouvaient être deux: le curé et son vicaire (le diocèse de Gniezno), ou même un seul (dans le diocèse de Cracovie), mais on rencontre aussi des paroisses avec trois desservants.

En parlant des villages polonais en terme de milieu et d'espace, il faut tenir compte de leur diversité. Les villages polonais avaient une forme régulière, les habitations étaient disposées soit

³ Voir les études réunies dans *Ecclesia et civitas. Kościół i życie religijne w mieście średniowiecznym (L'Eglise et la vie religieuse dans la ville médiévale)*, sous la direction de H. Manikowska et H. Żaremska, Warszawa 2002.

⁴ Voir A. Miłobędzki, *Architektura Królestwa Polskiego w XV w. (L'Architecture dans le Royaume de Pologne au XVe siècle)*, dans *Sztuka i ideologia XV wieku*, sous la direction de P. Skubiszewski, Warszawa 1978, pp. 263 et suiv.; R. Brykowski, *Architektura drewniana (L'Architecture en bois)*, dans *Architektura gotycka w Polsce*, t. I, Warszawa 1995, p. 56.

autour d'une place ronde ou ovale, soit le long d'une route⁵. Les bâtiments et les espaces liés à la vie religieuse ou laïque (auberge, ateliers d'artisans) étaient d'habitude situés au centre du village, alors que la demeure du seigneur était située à l'écart du village. Quant à leur importance, ces agglomérations rurales accusaient à l'époque de grandes différences: ainsi, vers la fin du XVe siècle, la Grande Pologne connaissait avant tout des villages comptant de 6 à 25 foyers, c'est-à-dire une population allant de quelques dizaines à plus d'une centaine d'habitants; en Mazovie, les villages comptant plus de 200 habitants constituaient plutôt l'exception. Mais dans tout le territoire polonais on pouvait rencontrer aussi bien des agglomérations plus importantes que des hameaux ne comptant que quelques foyers.

Avant de passer au coeur du sujet, c'est-à-dire à la place de l'église dans l'espace du village et dans l'espace paroissial, consacrons quelques mots à la géographie de la Pologne d'alors⁶. Aux XIVe et XVe siècles, les forêts recouvraient encore de vastes superficies du pays. Ainsi, dans la Grande Pologne elles occupaient la moitié du territoire. Dans toutes les régions on rencontrait des ensembles forestiers compacts et des forêts parsemées de clairières défrichées, anciennes et nouvelles, où étaient situées des agglomérations humaines et des espaces aménagés par l'homme. Si on étudie le fonctionnement des paroisses en Pologne, il faut tenir compte du fait que les fidèles voulant se rendre à l'église devaient emprunter des routes qui menaient à travers les forêts et qui, parfois, devaient contourner des obstacles naturels. De larges bandes marécageuses, particulièrement nombreuses dans le centre du pays (la Mazovie, la terre de Łeczyca), qui séparaient les parties colonisées constituaient, évidemment, un obstacle infranchissable. La cartographie historique atteste l'existence de localités situés au milieu de marécages⁷. Ces

⁵ Pour une description succincte des campagnes polonaises au bas Moyen Age, J. Wiesiołowski, *Środowisko społeczne wsi (Le milieu social des campagnes)*, dans *Kultura Polski średniowiecznej XIV-XV w.*, pp. 117 et suiv.

⁶ J. Banaszkiewicz, H. Manikowska, *Krajobraz geograficzny (Le paysage géographique)*, dans *Kultura Polski średniowiecznej XIV-XV w.*, pp. 8-12; J. Tyszkiewicz, *Geografia historyczna Polski w średniowieczu. Zbiór studiów (Géographie historique de la Pologne médiévale. Etudes)*, Warszawa 2003.

⁷ Pour ce qui est de la géographie historique des territoires polonais, je me réfère à l'*Atlas historique de la Pologne du XVIe siècle*, publié par l'Institut d'Histoire de l'Académie Polonaise des Sciences. Les volumes parus: la voïvodie de Lublin (Warszawa 1966), la Mazovie (Warszawa 1973), la voïvodie de Sandomir (Warszawa 1993), les voïvodies de Sieradz et de Łeczyca (Warszawa 1998).

derniers devaient être très répandus à l'époque, ce dont témoigne un grand nombre de lieux-dits qui ont emprunté leurs noms aux noms désignant les marais et les marécages.

Un autre élément du milieu naturel qui jouait un grand rôle dans la vie de nombreux paysans c'étaient les cours d'eau, dont le système était à l'époque plus dense qu'aujourd'hui. Attirés par les avantages que procurait la proximité d'une rivière, ils devaient également tenir compte des conséquences négatives qu'entraînait un tel voisinage: les crues et les inondations rendait les déplacements particulièrement difficiles.

Le réseau routier était à l'époque assez bien développé même si sa régularité variait d'une région à l'autre. Les routes locales étaient nombreuses, mais souvent de mauvaise qualité, de sorte que bon nombre d'entre elles n'étaient praticables qu'une partie de l'année.

En parlant du rôle des paroisses rurales en Pologne, il faut prendre en considération leur nombre et leur structure⁸. Or, en Pologne le réseau de paroisses était beaucoup moins dense qu'en Occident, et moins bien développé qu'en Bohême préhussite ou dans certaines régions de l'Etat pomérano-prussien des chevaliers Teutoniques. Ce réseau se composait avant tout de paroisses comprenant plusieurs villages. Leur superficie variait: la moyenne de 60 km² dans l'archidiocèse de Gniezno et presque autant dans le diocèse de Cracovie, ne donne qu'une idée approximative, car, à côté de toutes petites paroisses composées d'un village ou de quelques villages, il y avait des structures beaucoup plus vastes, couvrant une superficie dépassant de loin 100 km². Mais ces dernières étaient implantées avant tout sur des terrains faiblement peuplés, en partie inhabités, couverts de forêts et de marécages, bref, impropres à la culture. Les paroisses polonaises, dans leur grande majorité, formaient des structures allant de quelques villages à quelques dizaines de villages. On pouvait rencontrer, mais c'était plus rare et avant tout dans des régions

⁸ Pour aborder cette problématique, voir les études de E. Wiśniowski, dont *Rozwój organizacji parafialnej w Polsce do czasów Reformacji (Le développement des structures paroissiales en Pologne des origines à la Réforme)*, dans *Kościół w Polsce*, sous la dir. de J. Kłoczowski, t. I, Kraków 1966, pp. 237-372; *Structures diocésaines et paroissiales aux XVIe et XVe siècles*, dans *Eglise et le peuple chrétien dans les pays de l'Europe du Centre-Est et du Nord (XIVe-XVe siècles)*. Actes du colloque organisé par l'Ecole Française de Rome 27-29 janvier 1986, Roma 1990, pp. 13-28.

situées à l'est de la Vistule, des paroisses comptant jusqu'à quelques dizaines de hameaux habités par quelques familles de paysans ou de petite noblesse. Il est à noter que les églises rurales n'étaient pas toujours situées au centre de la paroisse. Leurs fondateurs, des propriétaires terriens issus de la noblesse, les faisaient souvent ériger à proximité de leurs demeures qui, elles, étaient situées à la périphérie de la paroisse.

La participation des fidèles au culte et la qualité du lien qui les unissait à leur église dépendaient donc des conditions d'accès. C'étaient, bien sûr, les habitants de villages abritant l'église paroissiale qui se trouvaient dans une situation privilégiée.

En plus de longues distances qui séparaient certains villages de l'église paroissiale — entre quelques kilomètres et plus de dix kilomètres — l'obstacle suivant relevait des particularités du terrain et des caprices du climat. Les chutes de neige, les congères, les crues de rivières et les inondations furent souvent évoqués dans les actes d'érection de paroisses pour justifier la création d'une nouvelle paroisse ou pour redéfinir les limites d'une paroisse existante.

Dans ce contexte si varié, il ne manquait pas de paroisses où l'accès à l'église était facile ou relativement facile et où les prêtres pouvaient joindre facilement leurs ouailles malades. Mais, comme l'ont très justement remarqué certains chercheurs, ces longs voyages auxquels furent obligés les fidèles les jours de fête ou les dimanches constituent un des traits particuliers de la vie religieuse en Pologne au Moyen Âge⁹. Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes qui, habitant loin de leur église paroissiale, avaient avec elle des contacts espacés, voire ne participaient pas du tout au culte et n'approchaient pas les sacrements.

On peut y ranger les goudronniers installés au milieu de forêts et les familles qui desservaient les forges à fer élevées au bord de cours d'eau. On peut aussi admettre que l'expression *raro vel nunquam* qualifiant le degré de participation au culte des habitants de localités beaucoup plus grandes¹⁰ que les hameaux de goudronniers ou les forges n'était pas une reprise mécanique d'une formule figurant dans les formulaires d'actes d'érection, mais qu'elle correspondait à la réalité.

⁹ J. Kłoczowski, *Dzieje chrześcijaństwa polskiego (Histoire du christianisme en Pologne)*, t. I, Paryż 1987, p. 82.

¹⁰ S. Bylina, *Chryścianizacja wsi*, pp. 27 et suiv.

L'église paroissiale, située au centre du village, et le cimetière qui l'entourait constituaient le plus important espace sacré de la paroisse. Le plus important, mais pas le seul, car certaines paroisses très étendues possédaient des églises ou des chapelles succursales. Le *sacrum* de l'église c'est la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, c'est pourquoi les statuts synodaux rappelaient aux curés que les saintes Espèces devaient être conservées avec tout le soin qui leur était dû. Ce qui contribuait aussi à la dignité des lieux c'était la présence des saintes reliques conservées sous la table du maître-autel, parfois dans des reliquaires richement décorés. L'importance des reliques se mesurait à l'aune des indulgences qui y étaient attachées et que tout fidèle pouvait obtenir après avoir rempli certaines conditions dont la visite pieuse de l'église abritant ces saintes reliques. D'où les démarches du clergé paroissial et des patrons des églises en vue de se procurer des reliques.

Le caractère sacré de l'église se manifestait dès la pose de la première pierre: les statuts de l'archevêque Nicolas Trąba (1420) précisaient que l'ouverture des chantiers devait être précédée de la pose de la pierre angulaire consacrée. Les curés, en tant que détenteurs de l'église qui avec le cimetière constituait un ensemble consacré, étaient tenus de veiller au respect de l'espace sacré. Il fallait le protéger contre toute dévastation et avant tout contre toute tentative de profanation (dont l'effusion de sang). Cette dernière, lorsqu'elle eut lieu, entraînait des conséquences juridiques et liturgiques pénibles pour le clergé et les fidèles. Du fait de son aspect sacré, l'espace formé par l'église et le cimetière pouvait servir d'asile aux personnes qui y cherchaient refuge¹¹. Mais le droit d'asile ne s'étendait pas aux malfaiteurs et aux pécheurs de certaines catégories, tels que les incendiaires ou ceux qui, à l'abri de la nuit, dévastaient les champs ensemencés.

L'église était un centre autour duquel se constituait une communauté de fidèles, qui, dans certains cas, pouvait être plus large que la communauté de voisinage que formaient les habitants d'un village. Ce qui contribuait au renforcement des liens communautaires c'était l'obligation pour les paroissiens de participer au culte, le dimanche et les jours de fête, dans leur église

¹¹ G. Myśliwski, *Człowiek średniowiecza wobec czasu i przestrzeni. Mazowsze od XIII do połowy XVI w. (L'homme médiéval, le temps et l'espace. La Mazovie du XIIIe jusqu'au milieu du XVIe siècles)*, Warszawa 1998, pp. 118 et suiv.

paroissiale¹². Les fidèles devaient s'y soumettre assez fréquemment, car aux dimanches il fallait ajouter une cinquantaine de jours fériés (à une différence près) figurant dans le calendrier liturgique établi pour les diocèses polonais. Ces rencontres avaient, évidemment, une dimension religieuse: les fidèles participaient tous ensemble, de façon plutôt passive, au Saint Sacrifice, écoutaient le prêche (comportant des enseignements moraux car le clergé rural ne commentait pas l'Évangile) et les communiqués officiels, ils récitaient à haute voix des prières en polonais. Mais ces rencontres avaient aussi une dimension sociale: c'était une occasion de rencontrer des parents et des voisins.

C'est dans l'église que les fidèles recevaient les sacrements, depuis le sacrement du baptême. Les fiancés qui s'apprétaient à contracter mariage recevaient devant l'église leur bénédiction prénuptiale¹³; les décrets synodaux précisaient bien que la cérémonie devait avoir lieu *in faciae ecclesiae*.

Ce qui consolidait la communauté paroissiale c'était l'obligation de se rendre à l'église paroissiale pour la confession et la communion pascales. Le fait d'aller à confesse pouvait inspirer de la crainte à certaines personnes, soit parce qu'elles étaient obligées d'avouer leurs méfaits, soit parce qu'elles redoutaient la sévérité du curé ou de ses vicaires. Les fidèles devaient être aussi impressionnés lorsqu'ils entendaient leur pasteur annoncer les noms de personnes frappées d'excommunication et interdites des sacrements (relevant de l'absolution de l'évêque des lieux).

Le cimetière entourant l'église rappelait aux vivants la mémoire de leurs ancêtres et autres parents¹⁴. Les habitants de villages abritant l'église paroissiale n'avaient pas à se déplacer beaucoup pour voir le lieu de sépulture de leurs proches: il suffisait de pénétrer dans le cimetière entourant l'église pour rencontrer leurs tombes, dont la présence ne manque jamais de

¹² I. Skierska, *Obowiązek mszalny w średniowiecznej Polsce (Obligation de la pratique dominicale dans la Pologne médiévale)*, Warszawa 2003, pp. 43–107.

¹³ W. Abraham, *Zawarcie małżeństwa w pierwotnym prawie polskim (Contracter le mariage selon le premier droit polonais)*, Lwów 1925, p. 353; J. Wiesiołowski, *Kultura i obyczaje kręgu wiejskiego (La culture et les coutumes des campagnes polonaises)*, dans *Kultura Polski średniowiecznej XIV–XV w.*, pp. 139, 143.

¹⁴ Voir surtout W. Wójcik, *Prawo cmentarne w Polsce do połowy XVI w. (Le droit relatif au cimetières en Pologne des origines au milieu du XVIe siècle)*, "Polonia Sacra" 10(1958), N° 2, pp. 165–218; H. Zaremska, *Człowiek wobec śmierci (L'homme face à la mort)*, dans *Kultura Polski średniowiecznej XIV–XV w.*, pp. 501–506.

frapper l'imagination des vivants. Dans les paroisses englobant plusieurs villages, la communauté des morts et des vivants s'étendait à un espace plus étendu; elle était renforcée par des liens de parenté. Les offices du Jour des Morts célébrés au cimetière rappelaient aux vivants le rôle de la prière pour les morts, leur faisait prendre conscience de leur histoire commune que leur transmettaient les anciens du village. Le rythme de la vie quotidienne était interrompu par des enterrements rassemblant au cimetière des habitants du village et des personnes venues de loin. Les habitants de localités situées à la périphérie de la paroisse devaient transporter leurs morts au cimetière de la paroisse. Cette règle n'était pas toujours respectée. Les inhumations au milieu de champs ou de forêts, attestées par des documents divers, ne sont pas des vestiges d'un rite païen, mais la conséquence de grandes distances séparant le centre des paroisses de leurs périphéries¹⁵.

Les autorités ecclésiastiques veillaient à ce que le caractère sacré des cimetières fût respecté. L'interdiction d'inhumer dans l'enclos consacré des personnes frappées d'excommunication ou mortes en état de péché, comme les suicidés fut rigoureusement maintenue. L'Eglise leur réservait un terrain situé à l'écart de "ce qui est saint"¹⁶, en dehors de l'enceinte (ou de la fosse) du cimetière. C'était un espace voué au mal, car destiné aux corps de ceux qui, comme on le croyait, ne connaîtraient pas le salut. Les sources folkloriques attestent que cet espace hantait l'imaginaire populaire.

Le cimetière paroissial, s'il était interdit aux pécheurs impénitents, laissait ses portes ouvertes aux vivants, rejetés par l'Eglise, mais susceptibles de se repentir. Les documents d'un tribunal ecclésiastique mentionnent le cas de quatre paysans qui, ayant outragé leur curé, ont été soumis à une cérémonie expiatoire sur le cimetière local¹⁷. Cette cérémonie eut lieu un jour de fête, avant la messe: les fidèles venant à la messe virent quatre

¹⁵ S. Litak, *Struktura i funkcje parafii w Polsce (La structure et les fonctions de la paroisse en Pologne)*, dans *Kościół w Polsce*, t. II: *Wiek XVI-XVIII*, Kraków 1969, p. 278.

¹⁶ S. Librowski, *Wizytacje diecezji wrocławskiej (Les visites pastorales dans le diocèse de Wrocław)*, "Archiwa, Biblioteki i Muzea Kościelne", 10 (1965), pp. 168, 200.

¹⁷ *Acta capitulorum necnon iudiciorum ecclesiasticorum selecta*, B. Ulanowski (éd.), t. I, Kraków 1884, N° 396 (1442), pp. 137-138.

paysans se tenant devant l'église, le tors nu et tenant des verges à la main. A un moment, apparut un chariot chargé d'autres verges. Les quatre paysans se mirent en marche derrière ce chariot qui faisait lentement le tour du cimetière, autour de l'église. Le rite expiatoire a repris après la messe et s'est terminé par une remise solennelle des méfaits commis par les quatre villageois. Cette cérémonie avait un caractère spectaculaire: elle se déroulait en présence d'une nombreuse assistance, dans un espace ouvert, familier aux paroissiens, dans l'enclos consacré, ce qui conférait aux gestes, aux rites et aux paroles une gravité particulière. Le cimetière devenait ainsi le théâtre d'une punition humiliante qui satisfaisait la curiosité des témoins, mais qui, par son exemplarité, devait servir de leçon aux présents.

Le caractère sacré de l'église émanait à l'extérieur et se laissait lire aussi dans son aspect architectonique, différent de toutes les autres constructions rencontrées dans le milieu rural. Jan Długosz et Jan Łaski, deux auteurs savants qui dressèrent l'inventaire du patrimoine mobilier des églises paroissiales¹⁸ en décrivant leur état et leur aspect extérieur, nous apprennent quel était le goût esthétique des élites ecclésiastiques de l'époque. Mais les simples fidèles ne manquaient sans doute pas de relever la différence entre une modeste église demandant des réparations (*ecclesia parochialis lignea, pauper et destructa*) et une église qui, dans le registre des bénéfiques, était présentée comme "bellement bâtie ..." (*eccl. pulchra et magnifice murata*)¹⁹. Une église rurale en dur avec une tour de clocher, visible de loin, était un symbole puissant de la religion chrétienne. Lorsqu'elle était située en dehors du village, sur une élévation, elle devenait moins accessible et peut-être moins familière aux fidèles, mais dominant les environs, elle sacralisait un espace plus vaste et moins bien apprivoisé par l'homme.

Les églises et les chapelles succursales formaient autour d'elles un espace sacré moins étendu, plus local. Leur autonomie était limitée car, par décision des autorités ecclésiastiques, les jours de grandes solennités et à Pâques, le propriétaire du domaine et ses sujets étaient tenus d'assister à la messe dans l'église paroissiale.

¹⁸ Długosi Joannis, *Liber beneficiorum archidiecezji gnieźnieńskiej*, J. Łukowski (éd.), t. I-II, Gniezno 1880-1881.

¹⁹ J. Łaski, *Liber beneficiorum*, t. I, p. 605; t. II, p. 31.

Rares étaient les églises détruites ou dévastées par manque de soins ou faute de moyens d'entretien. Dans le *Liber beneficiorum* de Jan Łaski on rencontre rarement les mentions telles que *Ecclesia parochialis (...) in tota ruinoso, Oraculum ruinosum* (suivi de *divina non celebrantur*)²⁰. On peut se demander si une église dévastée (ou ce qu'il en était resté) gardait toujours, aux yeux des habitants, son caractère sacré. Mais ce doute n'est plus permis dans le cas d'un cimetière abandonné, dévasté, jonché d'os déterrés au milieu desquels broutaient des vaches et fousaient des porcs²¹.

Revenons aux églises qui organisaient la vie spirituelle de la paroisse. Au bas Moyen Age, les cloches appartenaient à l'équipement de chaque paroisse, mais leur nombre et leur qualité différaient d'une église à l'autre. Le rôle évangélicisateur des cloches était très grand et leur voix se faisait entendre à des moments différents de la journée²². Les cloches établissaient le rythme hebdomadaire du Saint Sacrifice et celui, variable, célébré les autres jours de fête. Deux ou trois fois par jour — *ad vesperas, ad matutinas et pro pace* — la cloche appelait les fidèles à la prière. Les intentions pouvaient être diverses, mais en général on priait pour la prospérité et l'union de l'église Universelle, pour la prospérité du Royaume de Pologne, du roi, des princes et pour la paix. La cloche appelant à la prière inculquait aux paysans l'habitude d'une prière individuelle en dehors de l'église: à la maison, en voyage, dans les champs et lors d'occupations quotidiennes. Le glas annonçait aux paroissiens la mort de l'un d'entre eux, appelait à la prière pour le repos de son âme et accompagnait la cérémonie mortuaire. Les cloches invitaient les habitants du village à accompagner le prêtre portant les derniers sacrements à leur voisin malade. Elles se faisaient entendre à d'autres moments aussi, ponctuant ainsi la vie spirituelle et communautaire de la paroisse.

Les cloches d'églises étaient à l'époque le principal moyen de transmission d'informations ecclésiastiques et de contenus culturels. Mais les deux fonctions des cloches: appeler à l'office et à la

²⁰ *Ibidem*, t. II, p. 144.

²¹ *Ibidem*, t. II, p. 24.

²² S. Bylina, *Chryścianizacja wsi*, p. 154 et suiv.; A. Labudda, *Liturgia pogrzebu w Polsce. Do wydania Rytuau Piotrkowskiego, 1631 (La liturgie funéraire de l'enterrement en Pologne. Complément à l'édition du Rituel de Piotrków)*, Warszawa 1983, pp. 214–215.

prière ne furent pas réalisées partout de la même façon, car tout dépendait de leur force et du périmètre qu'elles recouvraient de leur voix. Il ne fait pas de doute que l'appel des cloches parvenait à toutes les habitations d'une paroisse composée d'un seul village. Mais dans les paroisses regroupant plusieurs villages dispersés sur un vaste territoire, tout était fonction de la topographie du terrain et des conditions atmosphériques. L'importance du rôle des cloches n'échappait à personne et on s'en servait pour indiquer une mesure approximative: elle pouvait, par exemple, servir à délimiter un terrain de chasse bénéficiant d'un privilège.

Les prêtres qui accomplissaient les rites religieux faisaient sortir le *sacrum* en dehors de l'église, dans l'espace ouvert. Une place à part revient aux processions organisées au printemps pour assurer de bonnes récoltes, au cours desquelles le prêtres et les assistants faisaient le tour des champs appartenant au village. La croix portée lors de ces processions, les prières récitées par le prêtre et les paroles des bénédictions ainsi que les gestes liturgiques sacralisaient l'espace situé en dehors des habitations, mais aménagé par les habitants et lié à leur vie quotidienne. On rencontre aussi, à la même époque de l'année, des processions analogues organisées par les paysans eux-mêmes. Nous ne savons pas si, dans leur esprit, ce rituel devait se substituer au rite religieux que le clergé local ne célébrait pas ou bien s'il était organisé indépendamment de la célébration religieuse pour augmenter la force de la prière.

La sacralisation de l'espace avait lieu aussi à l'occasion de la pose de bornes, qui était une cérémonie à la fois juridique et coutumière²³. A cette occasion, le *sacrum* s'étendaient aux routes, champs, prairies, mais aussi aux taillis, fourrés, broussailles, lisières des forêts, aux ruisseaux, aux marécages et aux marais. Il s'entendait dans les paroles sacrées prononcées lors des serments prêtés par les deux parties, se manifestait à travers les bornes en forme de croix délimitant les lisières d'une propriété et dans la croyance que les bornes, intangibles, avaient un caractère sacré. Les limites d'une propriété avaient un caractère immuable. Modifier leur tracé, détruire ou déplacer les bornes constituaient un délit aux yeux de la loi, mais aussi un péché passible d'excommunication.

²³ B. G e r e m e k, *Poczucie przestrzeni*, pp. 637-642.

Les symboles de la foi chrétienne présents dans l'espace inhabité et situés en dehors de terrains aménagés témoignent de l'influence de l'église paroissiale. Si leur présence était le fait du propriétaire du domaine ou des habitants du village, c'est la bénédiction du curé local qui leur conférait un caractère sacré. Les vestiges de ce type de signes ne sont pas très nombreux. Certains d'entre eux, comme les croix en bois que mentionnent les sources, n'ont pas résisté aux ravages du temps. Nous savons qu'à la fin du Moyen Age et plus tard, on en élevait au bord de routes, surtout à leurs croisements. Les croix qui s'élevaient aux carrefours des routes devaient inviter les voyageurs à tourner leurs pensées vers Dieu et leur rappeler le geste fondamental de leur religion. En outre, elles sacralisaient les lieux situés à la frontière des espaces en neutralisant les forces maléfiques qui, selon les croyances archaïques d'origine païenne, guettaient les voyageurs. Au bord de routes s'élevaient aussi des calvaires (*imago Crucifixi, statua Passionis Domini*). Ils rappelaient la Passion du Seigneur aux personnes qui se trouvaient en dehors de leur village; on pouvait rencontrer aussi des représentations liées au culte des saints et, avant tout, au culte de la Sainte Vierge. Nous ne savons pas si la prière au pied d'une croix ou d'une statue de saint fut une pratique très répandue. Les sources iconographiques semblent la présenter comme des exemples édifiants de la piété individuelle. Ce ne sont pas toutes les croix et statues de saints attestées par les sources ou parvenues jusqu'à nous qui relèvent de la problématique qui nous intéresse ici. Il ne faut pas oublier que la moines et les dignitaires ecclésiastiques en faisaient élever aussi, les premiers dans l'enceinte de leurs domaines, les seconds pour marquer les limites de leurs diocèses.

Là où les propriétaires, laïques ou ecclésiastiques, en prenaient soin, les habitants se rendant à la messe pouvaient emprunter les routes dites "de la messe" (*meszna droga*). C'étaient des chemins ou de simples pistes, tracés exprès et entretenus, menant à l'église paroissiale²⁴. Parfois ce nom servait à désigner un chemin aménagé dans l'enceinte d'un seul village et reliant la demeure du seigneur à l'église. L'appellation "route de la messe"

²⁴ S. Bylina, *Bezdrożem, drożyskiem, meszną drogą, meszną ścieżką* (A travers champs et marécages, en empruntant des pistes, des routes de la messe et des sentiers de la messe), dans *Aetas media — Aetas moderna. Studia ofiarowane Profesorowi Henrykowi Samsonowiczowi w siedemdziesiątą rocznicę urodzin*, Warszawa 2000, pp. 335–343; du même auteur, *Chryścianizacja wsi*, pp. 37–39.

est plus révélatrice qu'une autre appellation, également attestée par les sources, celle de "route de l'église", car elle témoigne de l'importance accordée à la participation des fidèles à la messe les jours de fête et à la fois, elle sacralisait l'espace situé en dehors des habitations. Le caractère sacré de la "route de la messe" devenait évident lorsqu'on pouvait y rencontrer des symboles chrétiens tels que les croix ou de petites chapelles. Les "routes de la messe" avaient leur place dans l'imaginaire commun approvoisant l'espace local. On rencontre ce vocable dans des documents de l'époque: on peut par exemple apprendre qu'un hameau était relié au village paroissial *per viam pronam missalem dictam mesnq drogq*. Dans une relation décrivant le partage de deux villages et l'établissement de leurs nouvelles limites, il est question d'un chemin qui mène à la messe (*ad missam alias do meszney scieszki*). Les tribunaux ecclésiastiques avaient parfois à trancher les différends opposant des propriétaires dont l'un avait barré la route menant à l'église paroissiale. Le fait d'interdire le passage aux fidèles allant à la messe soulevait d'autant plus de protestations que la route était ancienne et sa présence était consacrée par la tradition (par exemple *a quadraginte annis et ultra*). Si le tracé des "routes de la messe" n'est pas facile à reconstituer, celui des "sentiers de la messe" l'est encore moins. Ils contournaient toute sorte d'obstacles naturels, aujourd'hui disparus, tels que les terrains marécageux ou les broussailles, les champs cultivés. Les "routes de la messe" n'étaient pas longues, les chiffres mentionnés dans nos sources vont de 2 à 3,5 km en ligne droite, donc un peu plus sur le terrain.

Les traces non matérielles de l'influence de l'église paroissiale se retrouvent dans l'onomastique²⁵. Il ne s'agit pas tant de noms de localités, mais de noms donnés à des espaces plus retroints et relevant de l'activité économique de l'église paroissiale. Une partie de ces appellations se référait aux notions de la chose sainte, consacrée et désignait les champs (*campum dictum poswanthne*), les prés ou les forêts appartenant à l'église paroissiale ou au curé. D'autres, comme "le Champ des âmes de morts" (*Pole Zaduszne*), rappelaient aux chrétiens les fins dernières, car ce

²⁵ W. Taszycki, *Pierwiastek chrześcijański w polskich nazwach miejscowych* (L'élément chrétien dans l'onomastique locale), dans du même auteur, *Rozprawy i studia polonistyczne*, Ière partie: *Onomastyka*, Wrocław 1958, p. 271; voir aussi l'article *Poświętne* dans *Słownik Staropolski*, t. VI, cahier 7(40), Wrocław 1973, pp. 481-482.

nom désignait les champs légués à l'Eglise contre la célébration des messes pour le repos de l'âme des fondateurs ou de leurs proches.

La réaction de l'Eglise aux pratiques relevant des cultes préchrétiens conservés dans la culture populaire locale eut lieu à différents niveaux²⁶. Au plus haut niveau, celui de l'Eglise universelle, cette lutte se manifestait à travers la stratégie évangélicatrice déployée par les supérieurs des métropoles et des diocèses polonais et au niveau local, à travers la mission pastorale du bas clergé et son contact quotidien avec leurs ouailles. Quelques siècles de la présence du christianisme sur les territoires polonais a sans doute contribué à rendre ce conflit moins violent. L'Eglise avait christianisé une partie des croyances, des rites agraires et d'autres cultes naturistes où s'exprimait le lien de l'homme avec la nature. Les jours fixés dans le calendrier liturgique, surtout dans la période de l'année qui correspondait à la commémoration de la Passion du Seigneur et de la Résurrection ainsi que les jours des fêtes mariales, le curé procédait à la bénédiction des cendres, des rameaux, de l'eau et du feu ainsi que d'herbes médicinales et des cierges; le nom polonais de ces cierges, *gromnice*, indique qu'elles devaient protéger contre la foudre. Ces cérémonies jouissaient d'une grande affluence. Il arrivait que la bénédiction solennelle du feu le Samedi Saint qui se déroulait dans le cimetière soulevât des tumultes: chacun voulait emporter un petit morceau de bois carbonisé qui, remis sur le feu dans la cheminée lors d'un orage, protégeait les habitations contre la foudre et l'incendie. Les auteurs de traités théologiques et de sermonnaires ne doutaient pas un instant qu'une grande partie de fidèles tenaient à se procurer des objets consacrés non pour sanctifier leurs demeures, mais à des fins magiques. Ces objets servaient à éloigner les maladies, à protéger les membres de la famille et attirer la prospérité sur le cheptel, à assurer de bonnes récoltes et la prospérité. Les curés ne poursuivaient pas, semble-t-il, ces pratiques avec trop de rigueur. Ils ne s'opposaient pas non plus à la célébration d'un autre rite printanier qui consistait à faire allumer un nouveau feu, un feu "sacré", à l'aide de forêts primitifs appuyés contre les murs d'églises²⁷.

²⁶ Voir S. Bylina, *The Church and Folk Culture in Late Medieval Poland*, "Acta Poloniae Historica", 68 (1993), pp. 27-42 et la monographie du même auteur, *Chryścianizacja wsi*, pp. 170-192.

L'Église aidait à dissiper les craintes qu'éprouvait l'homme assailli par les forces maléfiques dont la croyance était profondément ancrés dans les mentalités de l'époque. Le *sacrum* de l'église et la sonnerie de cloches chassaient ces démons. Les lanternes dites des morts éclairant la nuit les cimetières devaient décourager les malfaiteurs et atténuer la terreur que suscitaient les morts et les lieux de leur sépulture²⁸.

Malgré les démarches décrites ci-dessus visant à christianiser les terrains situés à l'écart des agglomérations rurales, cet espace ne s'y pliait pas facilement. Les habitants des villages se rassemblaient au bord de cours d'eau, dans des prairies, dans des friches et des lisières de champs, pour y participer à des rites populaires célébrant les forces de la nature, les entités chtoniques, se référant au monde oublié de la mythologie slave²⁹. Avant l'arrivée du printemps, on faisait sortir du village une grande poupée de paille symbolisant l'hiver donc la mort pour la noyer dans une rivière ou un ruisseau. Ce geste s'accompagnait de cris de joie et de chants rituels. La Semaine Sainte qui marque le moment fort du temps liturgique, coïncidait avec un autre rite païen, la veillée des morts. Les habitants se rassemblaient dans un endroit désert où, après avoir allumé de grands feux, ils attendaient l'arrivée des âmes de leurs proches cherchant à se rechauffer. Le calendrier des rites païens culminait avec les rites accomplis à l'occasion du solstice d'été, à la Saint-Jean³⁰. Ces célébrations organisées autour du feu et de l'eau attiraient un grand nombre d'habitants, surtout les jeunes.

Les trois rites populaires rapportés ci-dessus furent sévèrement condamnés par des synodes diocésains et par des auteurs de traités de théologie pastorale. On y parlait de "vestiges de cérémonies païennes", révolues, mais rappelées à l'occasion. Pour ce qui est d'actions au niveau du bas clergé, les sources relatives à la vie quotidienne des paroisses (par ex. des pièces d'archives

²⁷ J. Tyszkiewicz, "Nowy ogień" na wiosnę (Le "feu nouveau" au printemps), dans *Cultus et cognitio. Studia z dziejów średniowiecznej kultury*, Warszawa 1976, pp. 591-597.

²⁸ A. Labudda, *Liturgia pogrzebu*, p. 217.

²⁹ A. Gieysztor, *Mitologia Słowian (Mythologie des Slaves)*, Warszawa 1982, pp. 204 et suiv.

³⁰ A. Gieysztor, *La religion populaire en Pologne et en Bohême (Xe-XVe siècles)*, dans *Histoire vécue du peuple chrétien*, sous la dir. de J. Delumeau, t. I, Toulouse 1979, p. 328.

de tribunaux ecclésiastiques) ne renferment aucune mention relative à ce sujet. Mais nous ne pouvons pas conclure à l'absence de toute réaction négative de la part des curés, surtout de la part de ceux qui étaient plus familiarisés avec des écrits théologiques. Il est à noter que les presbytères ruraux n'étaient pas les foyers de la lutte contre les pratiques magiques et la sorcellerie. L'influence de l'église rurale se limitait à la célébration du culte divin, à l'administration des sacrements, à la transmission de rudiments d'enseignement religieux. Le curé veillait aussi à ce que ses ouailles santifient le dimanche et les jours de fête. Ajoutons une autre obligation reposant sur les curés et constituant une source de nombreux conflits: la perception de la dîme. Cette question, intimement liée à la vie matérielle quotidienne, l'Eglise la transposait au plan religieux: celui qui ne payait pas cette redevance ou recourait à des ruses pour diminuer sa part commettait un péché grave.

(Traduit par Krystyna Zaleska)